

**Nom commercial :** Mehrzweckreiniger**Code produit:** 86999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 14.06.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 18.12.2020**Région:** FR**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****Mehrzweckreiniger****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Produit de nettoyage

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse**

Koch-Chemie GmbH

Einsteinstr. 42

D-59423 Unna

N° de téléphone +49-2303-9 86 70-0

N° Fax +49-2303-9 86 70-26

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

sdb\_info@umco.de

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

01 45 42 59 59 (ORFILA)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Eye Dam. 1; H318

Skin Corr. 1; H314

**Informations relatives à la classification**

La classification du produit comme "corrosif" est basée sur le pH extrême, cf.:

- Règlement n° 1272/2008 dit « CLP », annexe I, section 3.2.2.2 / 3.2.3.1.2

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH05

**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**Conseils de prudence**

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

**Nom commercial :** Mehrzweckreiniger**Code produit:** 86999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 14.06.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 18.12.2020**Région:** FR

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P260	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**Éléments d'étiquetage additionnels**

Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents (annexe VII):

&lt;5% phosphates

&lt;5% de tensioactifs anioniques

&lt;5% en tensioactifs non ioniques

parfums

HEXYL CINNAMAL

**2.3 Autres dangers**

Evaluation PBT

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur &gt;0,1% identifiée comme étant PBT.

Evaluation vPvB

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur &gt;0,1% identifiée comme étant vPvB.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

**3.2 Mélanges****Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	<b>2-(2-butoxyéthoxy)éthanol</b>			
	112-34-5 203-961-6 603-096-00-8 01-2119475104-44	Eye Irrit. 2; H319	>= 5,00 - < 10,00	% en poids
2	<b>acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium</b>			
	68411-30-3 270-115-0 - 01-2119489428-22	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Chronic 3; H412	< 2,50	% en poids
3	<b>2-propylheptane-1-ol, éthoxylé</b>			
	160875-66-1 - - -	Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 4; H302	< 2,50	% en poids
4	<b>metasilicate de sodium, pentahydrate</b>		<b>cf. note bas de page (2)</b>	
	10213-79-3 600-279-4 -	Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1B; H314 STOT SE 3; H335	< 2,50	% en poids

**Nom commercial :** Mehrzweckreiniger**Code produit:** 86999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 14.06.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 18.12.2020**Région:** FR

01-2119449811-37	Eye Dam. 1; H318		
------------------	------------------	--	--

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

(2) Selon l'état actuel de connaissances et en appliquant les critères énoncés à l'annexe I du règlement (CE) no 1272/2008, est exigée la classification indiquée ci-dessus. Celle-ci allant au-delà de la classification reportée dans le tableau 3 à l'annexe VI du règlement (CE) no 1272/2008.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
2	-	Acute Tox. 4; H302: C >= 65%	-	-

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)			
N°	orale	dermale	par inhalation
2	1080 mg/kg de poids corporel		

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais.

#### Après contact cutané

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. Consulter le médecin.

#### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

#### Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement le médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Agent d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

#### Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

**Nom commercial :** Mehrzweckreiniger**Code produit:** 86999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 14.06.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 18.12.2020**Région:** FR

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Utiliser un vêtement de protection individuel.

**Pour les secouristes**

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

**Mesures générales de protection et d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Tenir douche de secours à la disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

**Stabilité au stockage**

Valeur  $\geq$  36 mois

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

**Indications concernant le stockage avec d'autres produits**

substances à éviter, cfr. rubrique 10

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	203-961-6
	2006/15/EC		
	2-(2-Butoxyethoxy)ethanol		
	VLE (courte durée)	101,2	mg/m <sup>3</sup> 15 ppm
	VLE (8h)	67,5	mg/m <sup>3</sup> 10 ppm
	<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France</b>		

**Nom commercial :** Mehrzweckreiniger**Code produit:** 86999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 14.06.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 18.12.2020**Région:** FR

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol					
VLE (courte durée)	101,2	mg/m <sup>3</sup>	15	ppm	
VLE (8h)	67,5	mg/m <sup>3</sup>	10	ppm	

**Valeurs DNEL, DMEL et PNEC****valeurs DNEL ( travailleurs )**

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol			112-34-5 203-961-6	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	20	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	67,5	mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	67,5	mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	à court terme (aiguë )	local	101,2	mg/m <sup>3</sup>
2	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium			68411-30-3 270-115-0	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	85	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	6	mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	6	mg/m <sup>3</sup>
3	metasilicate de sodium, pentahydrate			10213-79-3 600-279-4	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1,49	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	6,22	mg/m <sup>3</sup>

**valeurs DNEL ( consommateur )**

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol			112-34-5 203-961-6	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	1,25	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	10	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	34	mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	34	mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	à court terme (aiguë )	local	50,6	mg/m <sup>3</sup>
2	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium			68411-30-3 270-115-0	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,425	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	42,5	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	1,5	mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	1,5	mg/m <sup>3</sup>
3	metasilicate de sodium, pentahydrate			10213-79-3 600-279-4	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,74	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,74	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	1,55	mg/m <sup>3</sup>

**valeurs PNEC**

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		112-34-5 203-961-6	
	Eau	eau douce	1,0	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	4,0	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	eau marine	0,1	mg/L
	Eau	eau marine sédiment	0,4	mg/kg
	concerne : poids sec			

**Nom commercial :** Mehrzweckreiniger**Code produit:** 86999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 14.06.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 18.12.2020**Région:** FR

	Eau	Eau dégagement intermittent	3,9	mg/L
	sol	-	0,4	mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	200	mg/L
2	<b>acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium</b>		<b>68411-30-3 270-115-0</b>	
	Eau	eau douce	0,268	mg/L
	Eau	eau marine	0,0268	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,0167	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	8,1	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	6,8	mg/kg poids sec
	sol	-	35	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	3,43	mg/L
3	<b>metasilicate de sodium, pentahydrate</b>		<b>10213-79-3 600-279-4</b>	
	Eau	eau douce	7,5	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	7,5	mg/L
	Eau	eau marine	1	mg/L
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	1000	mg/L

## 8.2 Contrôle de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

#### Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

#### Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	butyl-caoutchouc		
Épaisseur du matériel	>=	0,5	mm
Temps de passage	>	120	min

#### Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Nom commercial :** Mehrzweckreiniger**Code produit:** 86999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 14.06.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 18.12.2020**Région:** FR

<b>Etat d'agrégation</b>			
liquide			
<b>Etat/Couleur</b>			
liquide			
jaune; vert			
<b>Odeur</b>			
de citron			
<b>pH</b>			
Valeur		12,5	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>			
Valeur	>	100	°C
<b>Point de fusion/point de congélation</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Température de décomposition</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Point d'éclair</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Température d'inflammation</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Propriétés comburantes</b>			
non oxydant			
<b>Inflammabilité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Limites inférieure d'explosion</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Limites supérieure d'explosion</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Pression de vapeur</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité de vapeur relative</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité relative</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité</b>			
Valeur		1,05	g/cm <sup>3</sup>
Température de référence		20	°C
<b>Solubilité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	270-115-0
log Pow		1,4	
Température de référence		23	°C
concerne	pH 6,1		
Méthode	OECD 123		
Source	ECHA		

**Nom commercial :** Mehrzweckreiniger**Code produit:** 86999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 14.06.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 18.12.2020**Région:** FR

Viscosité		
Valeur	>	4 mPa*s
Type	dynamique	

Caractéristiques des particules
Donnée non disponible.

**9.2 Autres informations**

Autres informations
Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Donnée non disponible.

**10.2 Stabilité chimique**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Le contact avec certains métaux (tel que l'aluminium) peut engendrer la formation d'hydrogène gazeux.

**10.4 Conditions à éviter**

Ne sont pas connues.

**10.5 Matières incompatibles**

Acides; Agents d'oxydation

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Mehrzweckreiniger
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	270-115-0
DL50		1080	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	metasilicate de sodium, pentahydrate	10213-79-3	600-279-4
DL50		> 5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	EPA OPPTS 870.1200		



Nom commercial : Mehrzweckreiniger

Code produit: 86999

Version actuelle: 1.1.0, établi le: 14.06.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 18.12.2020

Région: FR

Source	ECHA		
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	metasilicate de sodium, pentahydrate	10213-79-3	600-279-4
CL50	>	2,06	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	EPA OPPTS 830.1300		
Source	ECHA		
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	270-115-0
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Effets irréversibles sur les yeux		
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	270-115-0
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	cobaye		
Méthode	OCDE 406		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	metasilicate de sodium, pentahydrate	10213-79-3	600-279-4
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	souris		
Méthode	OCDE 429		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	270-115-0
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	metasilicate de sodium, pentahydrate	10213-79-3	600-279-4
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	Salmonella typhimurium / Escherichia coli		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Voie d'exposition	orale		
Type d'examen	Mammalian bone marrow micronucleus (in vivo)		
Espèces	souris		

**Nom commercial :** Mehrzweckreiniger**Code produit:** 86999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 14.06.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 18.12.2020**Région:** FR

Méthode	OECD 475
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	270-115-0
	Source	ECHA	
	Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	metasilicate de sodium, pentahydrate	10213-79-3	600-279-4
	Source	ECHA	
	Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

**Cancérogénicité**

Donnée non disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Donnée non disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	270-115-0
	Espèces	rat	
	Source	ECHA	
	Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	metasilicate de sodium, pentahydrate	10213-79-3	600-279-4
	Voie d'exposition	orale	
	Espèces	rat	
	Méthode	OECD 408	
	Source	ECHA	
	Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

**Danger par aspiration**

Donnée non disponible.

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

**Autres informations**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Toxicité sur les poissons (aigüe)**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	270-115-0
	CL50	1,67	mg/l
	Durée d'exposition	96	h
	Espèces	Lepomis macrochirus	
	Méthode	USA EPA, 1975	

**Nom commercial :** Mehrzweckreiniger**Code produit:** 86999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 14.06.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 18.12.2020**Région:** FR

Source	ECHA		
<b>2</b>	<b>metasilicate de sodium, pentahydrate</b>	<b>10213-79-3</b>	<b>600-279-4</b>
CL50		210	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Danio rerio		
Méthode	ISO 7346-1		
Source	ECHA		

<b>Toxicité sur les poissons (chronique)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium</b>	<b>68411-30-3</b>	<b>270-115-0</b>
NOEC		0,23	mg/l
Durée d'exposition		72	jour(s)
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Source	ECHA		

<b>Toxicité pour les daphnies (aigüe)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium</b>	<b>68411-30-3</b>	<b>270-115-0</b>
CE50		2,9	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
<b>2</b>	<b>metasilicate de sodium, pentahydrate</b>	<b>10213-79-3</b>	<b>600-279-4</b>
CE50		1700	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	EU Method C.2		
Source	ECHA		

<b>Toxicité pour les daphnies (chronique)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium</b>	<b>68411-30-3</b>	<b>270-115-0</b>
NOEC		1,18	mg/l
Durée d'exposition		21	
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		

<b>Toxicité pour les algues (aigüe)</b>			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
<b>1</b>	<b>acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium</b>	<b>68411-30-3</b>	<b>270-115-0</b>
ErC50		127,9	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Scenedesmus subspicatus		
Méthode	88/302/EEC, C.11		
Source	ECHA		
<b>2</b>	<b>metasilicate de sodium, pentahydrate</b>	<b>10213-79-3</b>	<b>600-279-4</b>
CE50		207	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	DIN 38412		
Source	ECHA		

<b>Toxicité pour les algues (chronique)</b>			
---	--	--	--

**Nom commercial :** Mehrzweckreiniger**Code produit:** 86999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 14.06.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 18.12.2020**Région:** FR

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	270-115-0
NOEC		2,4	mg/l
Durée d'exposition		72	jour(s)
Espèces	Scenedesmus subspicatus		
Méthode	88/302/EEC		
Source	ECHA		

**Toxicité sur bactéries**

Donnée non disponible.

**12.2 Persistance et dégradabilité****Biodégradabilité**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	270-115-0
Valeur		85	%
Durée		29	jour(s)
Méthode	OCDE 301 B		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	270-115-0
log Pow		1,4	
Température de référence		23	°C
concerne	pH 6,1		
Méthode	OECD 123		
Source	ECHA		

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.
Evaluation vPvB	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

**12.7 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible.

**12.8 Autres informations****Autres informations**

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit

**Nom commercial :** Mehrzweckreiniger**Code produit:** 86999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 14.06.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 18.12.2020**Région:** FR

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

**Emballage**

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

**14.2 Transport IMDG**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

**14.3 Transport ICAO-TI / IATA**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

**14.4 Autres informations**

Donnée non disponible.

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non pertinent

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

**Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

**Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 . N° 3

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	203-961-6	55

**DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

**Nom commercial :** Mehrzweckreiniger**Code produit:** 86999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 14.06.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 18.12.2020**Région:** FR

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

**Autres prescriptions**

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

Observer les restrictions d'emploi d'après les réglementations nationales tels que pour les jeunes ou les travailleuses mères (enceintes et allaitante)

Les agents de surface contenus dans ce produit sont conformes au règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

**Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: [umco@umco.de](mailto:umco@umco.de)

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 767981